

La Présidente

Nantes, le 22 SEP. 2020

CAB/CM/HJ/MCh/PG - 2020-09-80

Mesdames, Messieurs les élus,

J'ai lu avec intérêt le courrier que vous m'avez adressé le 17 septembre.

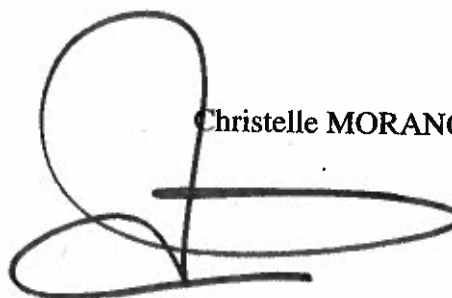
S'agissant du 1^{er} point que vous soulevez, je m'étonne que vous puissiez affirmer qu'Antoine Chéreau se soit opposé à la tenue d'une réunion téléphonique consacrée à la rentrée. Il semble plutôt que la demande formulée par votre groupe ne soit jamais parvenue au secrétariat de la commission et que, par la suite, l'agenda extrêmement chargé d'Antoine Chéreau – quoi de plus normal en cette rentrée ! – ait rendu impossible l'organisation de cette réunion dans des délais raisonnables.

S'agissant maintenant des réunions des présidents de groupe, il n'est pas possible de mettre sur le même plan la période de confinement et celle que nous vivons actuellement. Malgré la période difficile que nous connaissons, nos institutions démocratiques fonctionnent selon un cours normal, ce qui ne pouvait être le cas durant les semaines de confinement et justifiait pleinement la convocation de réunions exceptionnelles. J'ajoute que l'état d'urgence a depuis été levé et que les règles dérogatoires au fonctionnement normal de nos institutions n'ont plus cours.

Aussi, il ne semble pas prioritaire de rétablir ces réunions.

Comptant sur votre compréhension, veuillez, Mesdames et Messieurs les élus, recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

Christelle MORANÇAIS



Groupes SERR et EC
Hôtel de Région

